



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods

#### COLLÈGE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE RAMASSAGE DU PAPIER

Le jeudi 9 novembre 2023, de 9 à 11h

On voudra bien confectionner des paquets solidement ficelés et les déposer devant son domicile, comme les sacs à ordures.

Les élèves ne sont pas autorisés à pénétrer dans les maisons ou jardins, même sur demande.

Les cartons et emballages plastiques sont proscrits. Ils seront donc laissés sur place, même s'ils contiennent des journaux.

Pour des raisons pratiques, le papier déposé après 9h ne pourra plus être ramassé.

Merci de votre compréhension la direction du collège



La Municipalité de La Neuveville recherche :

#### UN/E APPRENTI/E ASSISTANT/E SOCIO-ÉDUCATIF/VE POUR LA RENTRÉE D'AOUT 2024 POUR L'ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE LE SIGNAL'AIR

Durée de la formation : 1<sup>er</sup> août 2024 au  
31 juillet 2027 (3 ans)

##### Ton profil :

Tu es une personne qui apprécie être au contact des enfants. L'encadrement d'enfants suivant le cycle scolaire 1, 2 et 3, la préparation d'activités et de sorties et leur mise en place t'intéressent ? Cet apprentissage est fait pour toi !

**A l'école à journée Le Signol'air, nous offrons une place d'apprentissage d'assistant/e socio-éducatif/ve variée et captivante au sein d'une structure moderne et d'une équipe dynamique.**

Lors de ton apprentissage, tu apprendras à assurer l'encadrement d'enfants de 4 ans à 15 ans durant les temps périscolaires (matin/midi/après-midi), à préparer et à réaliser des activités quotidiennes diverses et variées avec la possibilité d'organiser des sorties éducatives à l'extérieur. Le tout dans un lieu éducatif d'échanges, d'écoute, de partage et d'apprentissage.

**Démontre ta carrière d'apprenti/e assistant/e socio/éducatif/ve chez nous et envoie-nous ton dossier de candidature composé d'une lettre de motivation manuscrite, de ton curriculum vitae et de copies de tes derniers bulletins scolaires, jusqu'au 8 novembre 2023 à l'adresse suivante :**

Administration communale  
Service des ressources humaines  
Mention "Apprenti/e ASE EJC"  
Place du Marché 3  
2520 La Neuveville

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme L. Lehnher, par téléphone au 032 751 24 85 ou par courriel : [direction@signal-air.com](mailto:direction@signal-air.com)

La Neuveville, octobre 2023  
Le Conseil municipal



Gemeindeverband Wasserversorgung TLN  
Twann-Tüscherz, Ligerz, Neuenstadt  
Syndicat de communes Service des eaux TLN  
Douanne-Daucher, Gléresse, La Neuveville

Le service des eaux TLN est né en 2013 de la fusion des services des eaux des communes de Douanne-Tüscherz, Gléresse et La Neuveville. En tant que fournisseur complet, le syndicat garantit l'approvisionnement en eau potable d'une qualité irréprochable ainsi qu'en eau industrielle et en eau d'extinction ([www.tln-aqua.ch](http://www.tln-aqua.ch)).

Nous proposons pour de suite ou date à convenir un/e

#### POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER A TEMPS PARTIEL OU DE RÉINTÉGRER LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN TANT QUE COLLABORATEUR/TRICE ADMINISTRATIF/VE A 20%

##### Vos tâches principales

Traitement du courrier, service téléphonique et de guichet

Correspondance en allemand et/ou en français

Facturations et paiements aux créanciers

Collaboration à l'administration du personnel

Coordination de la gestion du site internet et des services SMS alarme

Gestion de la communication avec les communes du syndicat

##### Votre profil

Formation commerciale de base (employé(e) de commerce CFC ou AFP)

Travail autonome et responsable

Disposition à assurer occasionnellement des remplacements pour la rédaction de procès-verbaux lors de réunions en soirée

Connaissances linguistiques : allemand ou français courant et très bonnes connaissances de l'autre langue

##### Nous vous offrons

Un travail varié et intéressant avec des responsabilités personnelles

Une flexibilité dans la fixation des horaires de travail

Des outils de travail et infrastructure moderne

Un travail varié et à responsabilités vous attend au sein d'une équipe engagée, avec la possibilité d'apporter activement vos propres idées dans une organisation à taille humaine. De plus, vous aurez l'occasion de travailler dans un environnement de travail flexible avec une infrastructure moderne.

Avons-nous éveillé votre intérêt ? Nathalie Léchet, responsable de l'administration du service des eaux TLN, répondra volontiers à vos éventuelles questions (Tél. 032 315 51 82, Lu, Me + Je).

Veillez envoyer votre candidature écrite avec les documents complets jusqu'au 30 novembre 2023 à: Syndicat de communes Service des eaux TLN, Dorfgasse 22, 2514 Ligerz ou par mail à [info@tln-aqua.ch](mailto:info@tln-aqua.ch).



LA NEUVEVILLE

La perle au bord du lac de Biemme



La Municipalité de La Neuveville recherche :

#### UN/E APPRENTI/E ASSISTANT/E SOCIO-ÉDUCATIF/VE POUR LA RENTRÉE D'AOUT 2024 POUR SA CRÈCHE MUNICIPALE BIDIBULE

Durée de la formation : 1<sup>er</sup> août 2024 au  
31 juillet 2027 (3 ans)

##### Ton profil :

Tu es une personne qui aime s'occuper d'enfants. L'éducation, la gestion de groupes d'âges différents et l'accompagnement t'intéressent ? Cet apprentissage est fait pour toi !

**A la crèche municipale Bidibule, nous offrons une place d'apprentissage d'assistant/e socio-éducatif/ve variée et captivante au sein d'une structure moderne et d'une équipe dynamique.**

Lors de ton apprentissage, tu apprendras à assurer la prise en charge de groupes d'enfants de 3 mois à 4 ans, d'apporter un encadrement de qualité aux enfants accueillis en garantissant leur bien-être et leur sécurité et proposer des activités quotidiennes diverses et variées correspondant au développement de chaque enfant. Tout cela dans une institution aux activités dynamiques, avec un jardin privatif, accueillant jusqu'à 24 enfants par jour.

**Démontre ta carrière d'apprenti/e assistant/e socio/éducatif/ve chez nous et envoie-nous ton dossier de candidature composé d'une lettre de motivation manuscrite, de ton curriculum vitae et de copies de tes derniers bulletins scolaires, jusqu'au 8 novembre 2023 à l'adresse suivante :**

Administration communale  
Service des ressources humaines  
Mention "Apprenti/e ASE crèche"  
Place du Marché 3  
2520 La Neuveville

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme A.-S. Lanthemann, directrice de la crèche, par téléphone au 032 751 20 21.

La Neuveville, octobre 2023  
Le Conseil municipal



**ARRETE DU CONSEIL GENERAL**

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 42, alinéa 1, lettre a, du Règlement d'organisation
- sous réserve de référendum dans les trente jours qui suivent la publication de l'arrêté du Conseil général
- sur proposition du Conseil municipal

**arrête**

art. 1 - La révision partielle du Règlement de la crèche municipale Bidibule.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

La présidente Le chancelier  
C. Känel V. Carbone

La Neuveville, le 27 octobre 2023

## Pour un Noël chaleureux le soir du 24 décembre 2023

Inscrivez-vous et venez passer un agréable moment en notre compagnie le dimanche 24 décembre 2023 à la salle des Epancheurs, en face de la gare de La Neuveville dès 18h30, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e), un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 15 décembre 2023 au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

NPA et lieu .....

### Un bulletin d'inscription par personne à remplir SVP merci

A envoyer à :

Contrôle des habitants / Mme M. Ramdoo-Dick  
Place du Marché 3 / 2520 La Neuveville  
Tél. 032 752 10 01 / E-mail : [ph@neuveville.ch](mailto:ph@neuveville.ch)



La Société de Développement de La Neuveville  
invite les enfants et leurs parents  
déguisés ou non

à la



## "Fête de la Sorcière" dimanche 29 octobre 2023 à 17h15

Rendez-vous devant Jura bernois tourisme  
**Cortège**

**17h30 au Café-théâtre  
Contes étranges  
par Nathalie Duplain-Michel**

18h00

**Soupe à la courge offerte à tous**

**RENSEIGNEMENTS:**  
Société de développement La Neuveville  
2520 La Neuveville  
079 912 88 39



### LA FÊTE DE LA SORCIÈRE

**Dimanche 29 octobre 2023 dès 17h30  
au Café-théâtre de la Tour de Rive  
(place de La Liberté) à La Neuveville**

La Société de Développement de La Neuveville (SDN) a comme tradition d'organiser chaque année "La Fête de la Sorcière" en relation avec la "Balade de la Sorcière", chemin tracé par la SDN il y a plus de 20 ans sur les hauteurs de La Neuveville.

Nous avons donc le plaisir de convier enfants et parents le dimanche 29 octobre, déguisés ou non, à 17h15 devant Jura bernois Tourisme, à la rue du Marché 4. Nous descendrons ensemble la rue pour nous retrouver au Café-théâtre à 17h30 où nous attendra Nathalie Duplain-Michel, conteuse, qui nous emmènera dans d'étranges histoires...

**Vers 18h00, une soupe à la courge sera offerte à tous.**

Cette petite fête clôt la saison de la Sorcière et de sa Balade, mais... avant qu'il ne fasse trop froid et trop nuit ..., venez nombreux nous rejoindre à la "Fête de la Sorcière" le dimanche 29 octobre à 17h15.

Le Comité de la SDN  
Renseignements 079 912 88 39



## Nouvelles de l'administration

### Près de 1300 femmes et hommes libérés de leurs obligations militaires en 2023

Environ 1300 militaires seront convoqués et libérés avec effet au 31 décembre 2023. Comme les années précédentes, ils seront convoqués de manière échelonnée à se rendre en tenue civile pour la reddition de leur équipement personnel, qui se déroulera le 6 novembre 2023 à la Salle des fêtes de Reconvilier pour les militaires domiciliés dans le Jura bernois et dans l'arrondissement administratif de Bienne et du 27 au 29 novembre 2023 à Berne, dans la halle polyvalente de la caserne, pour tous les autres. Les militaires désirant conserver leur arme personnelle devront prouver qu'ils ont accompli au moins quatre

exercices fédéraux au cours des trois dernières années. Ils devront en outre présenter un permis d'acquisition d'armes valable. La cession est soumise au versement d'une indemnité de 30 francs pour le pistolet et de 100 francs pour le fusil.

Tous les militaires libérés de leurs obligations seront ensuite licenciés personnellement. Cette tâche sera assurée conjointement par Philippe Müller, président du Conseil-exécutif et directeur de la sécurité du canton de Berne, le chef de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires, le commandant d'arrondissement, le suppléant du commandant d'arrondissement ainsi que les chefs de sections du service des affaires militaires.

### Extension du service "eBill" à la taxe immobilière et aux taxations spéciales

L'Intendance des impôts du canton de Berne élargit son offre d'envois numériques sur « eBill ». Depuis le 21 octobre 2023, les contribuables bernoises et bernois qui ont sélectionné l'Intendance des impôts du canton de Berne comme émettrice de factures dans « eBill » reçoivent directement sur leur interface d'e-banking ou d'e-finance les factures et les décisions relatives aux taxes immobilières et aux taxations spéciales pour les prestations en capital provenant de la prévoyance.

Les contribuables restent libres d'utiliser ou non ce service de factures électroniques.



**★ Chorale éphémère de Nods**

La chorale éphémère de Nods remet ça !  
Elle se produira à nouveau à l'occasion de la **MAGIE DE NOËL** le 15 décembre 2023.

Le concept reste identique : il vous suffit simplement d'aimer chanter et d'être disponible pour quatre soirées de répétition.

Inscriptions : [chorale2023nods@gmail.com](mailto:chorale2023nods@gmail.com)



15.11./22.11./29.11./14.12.2023 19h30-20h30  
Local de répétition de la fanfare (Ancienne Ecole)

**FÊTE D'AUTOMNE NODS**

**28 OCTOBRE 2023**  
**CORTÈGE DÉGUISÉ**  
RDV: 18H  
AU PARKING SKI DE FONDS

APRÈS LE CORTÈGE  
AU BATTOIR DE NODS

SOUPE À LA COURGE  
THÉ - VIN CHAUD - BONBONS OFFERTS

**PRENEZ VOTRE VAISSELLE!**




## Nouvelles de l'administration

### Financement des campagnes de votation et des campagnes électorales cantonales vers une obligation de déclaration

Les partis, les groupements d'intérêt et les personnes candidates devront à l'avenir déclarer leurs comptes de campagne pour les élections et les votations cantonales. C'est ce que prévoit une modification de la loi sur les droits politiques que le gouvernement bernois envoie en consultation jusqu'au 22 janvier 2024. Le projet met en œuvre une motion adoptée par le Grand Conseil lors de la session d'hiver 2021.

Le canton de Berne révisé sa loi sur les droits politiques dans le but d'instaurer pour la première fois des obligations de transparence concernant le financement de la vie politique lors des élections et des votations cantonales. Selon le projet, les campagnes engageant plus de 20 000 francs en vue d'une élection au Grand Conseil ou au Conseil-exécutif ou en vue d'une votation populaire devront déclarer leur financement. Cela s'applique également aux libéralités dont la valeur excède 5000 francs. Pour les élections au Conseil des États, qui sont régies par le droit cantonal, les seuils de déclaration sont plus élevés : ils sont fixés à plus de 50'000 francs pour les campagnes et plus de 15'000 francs pour les libéralités, soit les montants figurant

dans le droit fédéral pour les élections au Conseil national. Cette démarche trouve son origine dans la motion 060-2021 "Transparence sur le financement des partis – aussi au niveau cantonal", que le Grand Conseil avait adoptée lors de sa session d'hiver 2021.

### Plus de transparence pour plus de confiance dans la politique

Les nouvelles règles de transparence prévues par le projet permettront aux électrices et aux électeurs d'être mieux informés, avant de se rendre aux urnes, sur l'influence que les gros donateurs et donatrices s'efforcent d'exercer sur le jeu politique. Ces règles serviront le processus de formation de l'opinion. Elles contribueront à renforcer la confiance dans la politique et l'égalité des chances dans la compétition politique. Les déclarations seront accessibles au public avant les scrutins sur une plateforme numérique dédiée. Pour faciliter la mise en application des nouvelles règles par les partis, les groupements d'intérêt et les personnes candidates, le projet s'inspire largement du droit fédéral en la matière, qui sera appliqué pour la première fois lors des élections fédérales de cette année.

En ce qui concerne la vérification du respect des obligations de déclarer, le canton de Berne mise plutôt sur le contrôle social exercé par un public informé que sur des sanctions étatiques. Le projet

prévoit que les nouvelles règles de transparence s'appliqueront pour la première fois lors des élections cantonales générales de 2026 au plus tard.

### Consultation jusqu'au 22 janvier 2024

La Chancellerie d'État ouvre aujourd'hui la procédure de consultation concernant la révision de la loi sur les droits politiques, qui dure jusqu'au 22 janvier 2024. Le dossier peut être consulté et commenté en ligne avec l'application E-Participation, qui offre une interface conviviale pour donner son avis.



**ligue contre le cancer**

**Le cancer se fiche de savoir qui tu es. Mais nous, non.**

C'est pourquoi nous aidons les personnes atteintes et leurs proches à vivre avec le cancer : nous les informons, soutenons et accompagnons.

Autre-équipe à l'abri

En savoir plus : [liguecancer.ch](http://liguecancer.ch)



**HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

	Octobre	Novembre
Lundi	30	
Samedis	4, 18	
Lundis	6, 13, 20, 27	

8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

**ADMINISTRATION COMMUNALE**

### STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS



Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 28 octobre de 09h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc

### Avis de construction

**Requérant :** Vincent Bernasconi, Chemin de Pierre Grise 26, 2518 Nods

**Auteur du projet :** N. Marti SA, Marti Nicolas, Gare 3a, 2520 La Neuveville

**Propriétaire :** Vincent Bernasconi, Chemin de Pierre Grise 26, 2518 Nods

**Projet :** Remplacement de la chaudière et boiler par une pompe à chaleur extérieure sur RF 3435, Chemin de Pierre Grise 26, 2518 Nods

**Zone :** Zone d'habitation 1

**Dérogation :** Aucune

**Dimensions :** Suivant plans et profils

**Protection des eaux :** S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plateforme eBau ([www.be.ch/ebau](http://www.be.ch/ebau)).

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 20.10.2023

**Administration communale**

### CONSEIL DES SAPEURS-POMPIERS DU PLATEAU DE DIESSE

Recherche d'un membre dès le 01.01.2024

Souhaitez-vous participer à la vie régionale en collaborant au sein du Conseil des sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal, jusqu'au jeudi 30 novembre prochain, en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 032 751 24 29 ou auprès de Madame Mary-Claude Bayard, responsable du dicastère de la sécurité publique au 076 525 93 11.

**CONSEIL COMMUNAL**

### PROJET-PILOTE DE RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE DES ROUTES CANTONALES DANS LE JURA BERNOIS

L'éclairage public sera réduit à son strict minimum au cœur de la nuit sur les routes cantonales dans six localités du Jura bernois cet hiver, dans le cadre d'un projet-pilote de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et de l'association Jura bernois.Bienne.

Six localités réparties dans l'ensemble du Jura Bernois participeront à un projet-pilote de réduction de l'éclairage public le long des routes cantonales entre le 29 octobre 2023 et 31 mars 2024. Il s'agit de Tramelan, Bévillard, Prêles, Sonvilier, Nods et Cormoret, qui fut la première commune de Suisse à avoir été dotée d'un éclairage public électrique en 1885.

#### Sécurité garantie

Faisant suite à une demande de Jb.B de réduire l'éclairage des routes cantonales, les autorités bernoises ont proposé un essai-pilote. Au total, 450 candélabres seront reprogrammés afin de maintenir l'éclairage des routes cantonales au minimum mais en continu durant l'extinction des routes communales, soit à environ 5 % de la puissance au lieu d'environ 10% selon le standard cantonal. Pour des raisons de sécurité, les passages piétons resteront éclairés à 30% de la puissance maximale, également en continu. En-dehors de cette plage nocturne, le profil d'éclairage actuel des routes cantonales sera maintenu.

#### Enseignement pour tout le canton

Une évaluation sera réalisée par Jb.B. en collaboration avec l'Office des ponts et chaussées (OPC) et les communes concernées, afin d'évaluer les économies d'énergie, l'impact sur la vitesse du trafic et la sécurité, ainsi que l'acceptation de cette mesure par la population. Les enseignements de cette phase-pilote pourront être pris en compte dans les réflexions sur les futures optimisations de l'éclairage public des routes cantonales. Le canton pourra notamment évaluer la pertinence de poursuivre cette mesure et de l'étendre à d'autres communes.

#### Choix des communes

Les communes-pilotes de la région du Grand Chasseral ont été sélectionnées sur la base de critères spécifiques définis d'entente entre l'OPC et Jb.B. Afin de participer à ce test, les localités devaient notamment être équipées le long des routes cantonales de candélabres LED réglables et avoir déjà procédé à une extinction des routes communales la nuit. D'autres critères ont été évalués afin de pouvoir tester cette mesure dans différentes configurations, en tenant compte par exemple de la charge de trafic, de la desserte en transports publics ou encore de la présence de carrefours importants ou de passages à niveau.

#### Canton pionnier

Le canton de Berne joue depuis des années un rôle de pionnier en matière d'éclairage des routes cantonales. Il utilise systématiquement des luminaires à LED intelligents selon le principe de "l'éclairage à la demande", qui permet de réduire l'éclairage la nuit, aux heures de faible trafic, en fonction des besoins des utilisateurs. Grâce à ce système innovant, le canton économise chaque année des dizaines de milliers de kilowattheures d'électricité et réduit fortement la pollution lumineuse.

### Commune mixte de Nods

#### MESURES À RESPECTER AFIN DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernale est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

**Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.**

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

### COMMISSION D'URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

Recherche d'un membre dès le 01.11.2023

Souhaitez-vous participer à la vie communale en collaborant au sein de la commission d'urbanisme, aménagement du territoire et police des constructions ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal, jusqu'au vendredi 27 octobre prochain, en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 032 751 24 29 ou directement auprès de M. Mathieu Klingler, conseiller en charge du Dicastère de l'Aménagement du territoire et des constructions, et président de la commission, au 076 465 51 90.

**CONSEIL COMMUNAL**

### MISE À DISPOSITION DE TOILETTES PUBLIQUES

Depuis peu, des toilettes publiques ont été mises à disposition de la population. Ces dernières se trouvent derrière le bâtiment de l'Administration communale, plus précisément sur la place de la déchetterie, selon l'image suivante :



Commune de Nods

**Je ne le voulais pas!**  
Conseils - Aide 147 de Pré-jeunesse est toujours là pour toi!

Petite ou gros soutien ?  
Téléphone n° 147  
585 ou 147  
www.147.ch

PRO JUVEN TUTE  
CONSEILS - AIDE 147

«Subitement, je ne sentais plus ma main gauche»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: [www.sclerose-en-plaques.ch](http://www.sclerose-en-plaques.ch)

SEP



## Horaires 2023 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

## Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

## Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

## PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES Stationnements du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023



### Stationnements

**Diesse :** Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45  
**Prêles :** A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15  
**Lamboing :** A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

28 octobre, 11 novembre, 25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.  
L'administration communale

## CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS, INFORMATIONS

Le Conseil communal rappelle aux usagers, en possession d'une carte déchets ménagers, qu'il est possible de déposer une poubelle "sac noir" dans n'importe quels conteneurs semi-enterrés et dans les 3 villages. Merci de bien vouloir vous déplacer à un prochain conteneur au cas où celui que vous souhaitez utiliser est plein.

Avec un tout grand merci !

Le Conseil communal



La Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles  
032 315 70 70



## ORGANISATION DE LA FÊTE VILLAGEOISE 2024 À LAMBOING

Afin de pouvoir organiser la fête villageoise à Lamboing en 2024 qui se déroulera du  
**23 au 25 août 2024**

la commune est à la recherche de citoyennes et citoyens prêts à s'engager.

Dans le cas où vous seriez intéressés à vous investir dans ce projet, ou pour tout complément d'information, veuillez contacter l'administration communale, au 032 315 70 70 ou par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

**Nous vous remercions de vous annoncer d'ici au 31 octobre 2023, afin que nous puissions rapidement mettre sur pied la première séance.**

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre engagement.

L'administration communale

## RECOMMANDATIONS POUR LE SERVICE HIVERNAL

Le Conseil communal en appelle à l'obligeance de tous les automobilistes de la commune. Les propriétaires de voitures sont priés de ne pas stationner leurs véhicules sur la voie publique (routes, places communales et trottoirs), ni devant les déchetteries vertes et le hangar des pompiers.

**En cas de stationnement intempestif sur la chaussée, la commune se réserve le droit de procéder à l'enlèvement du véhicule fautif au frais de son propriétaire.**

Le Conseil communal compte sur la bonne volonté des personnes concernées et espère que cet appel sera entendu.

**Il fait également appel à la tolérance des citoyennes et citoyens en cas de fortes chutes de neige envers le personnel responsable du déneigement qui fait tout son possible pour offrir les meilleures conditions de déblaiement des chaussées et des trottoirs.**

### Loi cantonale sur les routes (LR, RSB 732.11) :

**Art. 74 - Obligation de tolérer**

*1 Les bordiers doivent tolérer les interventions dé-coulant*

*a de mesures pour la construction et l'entretien de la route lorsque le refus de ces interventions occasionnerait des dépenses disproportionnées ; b de mesures visant à écarter des dangers immédiats ; (...)*

**Art. 40 – Standard d'entretien**

*1 L'entretien des routes cantonales comprend l'entretien courant et le gros entretien.*

*2 L'entretien se fait dans le respect de l'environnement et de façon économique.*

*3 Le service d'hiver ne comprend pas le maintien des accès latéraux à la route ni l'évacuation de la neige.*

### Ordonnance cantonale sur les routes (OR, RSB 732.111.1) :

**Art. 55 - Constructions et installations le long des routes publiques**

*1 Les bâtiments et les installations situés le long des routes publiques doivent être réalisés de manière à résister à la pression sur le sol et aux sollicitations exercées par le trafic et par les activités d'entretien de la route, notamment le service hivernal.*

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)



## ASSEMBLÉE ORDINAIRE Commune bourgeoise Prêles

Jeudi 30 novembre 2023 à 19h  
Bâtiment administratif bourgeois – Prêles

### ORDRE DU JOUR :

- Camping Prêles SA**
  - Budget 2024 pour information
  - Informations du Président
- Assemblée de Bourgeoisie**
  - Procès-verbal de la dernière assemblée
  - Budget 2024
  - Démissions
  - Election d'un.e conseiller.ère pour terminer la période 2024-2026
  - Election d'un.e secrétaire
  - Modification des art. 4 et 5 du Règlement sur les jouissances des biens de la Commune Bourgeoise de Prêles
  - Modification des art. 8 et 18 du Règlement sur l'admission au droit de bourgeoisie de la commune bourgeoise de Prêles
  - Informations du Conseil
  - Divers et imprévus

### Informations

Les propositions de modifications des art. 4 et 5 du Règlement sur les jouissances des biens de la Commune bourgeoise de Prêles sont déposées publiquement à l'administration de la Commune bourgeoise 30 jours avant l'Assemblée bourgeoise, soit du 27 octobre au 29 novembre 2023.

Les propositions de modifications des art. 8 et 18 du Règlement sur l'admission au droit de bourgeoisie de la commune bourgeoise de Prêles sont déposées publiquement à l'administration de la Commune bourgeoise 30 jours avant l'Assemblée bourgeoise, soit du 27 octobre au 29 novembre 2023.

L'administration est ouverte au public les mercredis et vendredis matins de 7h30 à 11h30 ainsi que sur rendez-vous au 079 357 23 02.

Les bourgeois.es souhaitant reprendre le poste à repourvoir de conseiller pour la période 2024-2026 sont prié.e.s de se manifester auprès du Président, M. Vincent Giauque (079 811 58 53).  
Merci par avance.



La commune Mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles  
032 315 70 70

## Fermeture exceptionnelle

Les bureaux de notre administration seront exceptionnellement fermés le

### • Vendredi 27.10.2023 l'après-midi

Le guichet et le téléphone seront à nouveau desservis dès le lundi 30.10.2023, selon l'horaire habituel.

Merci pour votre compréhension.

L'administration communale



**STROGANOFF**  
musique americana, bluegrass, pop et rock  
lundi 30 octobre 2023 dès 18h30

**FOIRE de Diesse**  
Restauration le soir dès 17h30 avec TITI PIZZA  
Food Truck, Pizza au feu de bois et planchettes  
d'apéro de la Boucherie Jacot.

**GAPD**  
Le projet d'un canton  
plateau de diesse

Ensemble faisons vivre notre région!

## FACTURES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale **d'ici au 3 novembre 2023.**

L'administration communale

## PROJET-PILOTE DE RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE DES ROUTES CANTONALES DANS LE JURA BERNOIS

L'éclairage public sera réduit à son strict minimum au cœur de la nuit sur les routes cantonales dans six localités du Jura bernois cet hiver, dans le cadre d'un projet-pilote de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et de l'association Jura bernois.Bienne.

Six localités réparties dans l'ensemble du Jura Bernois participeront à un projet-pilote de réduction de l'éclairage public le long des routes cantonales entre le 29 octobre 2023 et 31 mars 2024. Il s'agit de Tramelan, Bévillard, Prêles, Sonvilier, Nods et Cormoret, qui fut la première commune de Suisse à avoir été dotée d'un éclairage public électrique en 1885.

### Sécurité garantie

Faisant suite à une demande de Jb.B de réduire l'éclairage des routes cantonales, les autorités bernoises ont proposé un essai-pilote. Au total, 450 candélabres seront reprogrammés afin de maintenir l'éclairage des routes cantonales au minimum mais en continu durant l'extinction des routes communales, soit à environ 5 % de la puissance au lieu d'environ 10% selon le standard cantonal. Pour des raisons de sécurité, les passages piétons resteront éclairés à 30% de la puissance maximale, également en continu. En-dehors de cette plage nocturne, le profil d'éclairage actuel des routes cantonales sera maintenu.

### Enseignement pour tout le canton

Une évaluation sera réalisée par Jb.B, en collaboration avec l'Office des ponts et chaussées (OPC) et les communes concernées, afin d'évaluer les économies d'énergie, l'impact sur la vitesse du trafic et la sécurité, ainsi que l'acceptation de cette mesure par la population. Les enseignements de cette phase-pilote pourront être pris en compte dans les réflexions sur les futures optimisations de l'éclairage public des routes cantonales. Le canton pourra notamment évaluer la pertinence de poursuivre cette mesure et de l'étendre à d'autres communes.

### Choix des communes

Les communes-pilotes de la région du Grand Chasseral ont été sélectionnées sur la base de critères spécifiques définis d'entente entre l'OPC et Jb.B. Afin de participer à ce test, les localités devaient notamment être équipées le long des routes cantonales de candélabres LED réglables et avoir déjà procédé à une extinction des routes communales la nuit. D'autres critères ont été évalués afin de pouvoir tester cette mesure dans différentes configurations, en tenant compte par exemple de la charge de trafic, de la desserte en transports publics ou encore de la présence de carrefours importants ou de passages à niveau.

### Canton pionnier

Le canton de Berne joue depuis des années un rôle de pionnier en matière d'éclairage des routes cantonales. Il utilise systématiquement des luminaires à LED intelligents selon le principe de "l'éclairage à la demande", qui permet de réduire l'éclairage la nuit, aux heures de faible trafic, en fonction des besoins des utilisateurs. Grâce à ce système innovant, le canton économise chaque année des dizaines de milliers de kilowattheures d'électricité et réduit fortement la pollution lumineuse.



# Atelier pâtisserie

## Dessert de Noël

Vendredi 17 novembre 2023 de 18h00 à 21h00  
Battoir, Diesse  
Avec la pâtissière Chloé Bergé.

Vous êtes fan de pâtisserie ou juste gourmand ? A Noël vous aimeriez proposer à vos convives un nouveau dessert? Cet atelier est fait pour vous! On garde encore un peu de suspens par rapport au dessert choisi, mais vous ne serez pas déçus...

Nous vous souhaitons de passer un agréable moment gourmand lors de cet atelier!

**Inscription jusqu'au 14 novembre auprès de Florence Jeanneret au 078 732 48 16.**

Paiement : Frs. 50.- / par personne, (à partir de 11 ans)

**GAPD**  
Le projet d'un canton  
plateau de diesse

## Après-midi bricolages d'automne.

Rejoignez-nous :

mercredi 8 novembre pour passer une après-midi bricolages en notre compagnie.

Petit goûter et sirop offerts.

Nous vous attendons donc :

mercredi 8 novembre de 14h00 à 17h00

à la Salle Communale du Cheval Blanc de Lamboing.

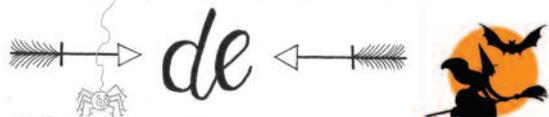
Matériel à prendre avec vous : 1 petit bocal en verre (pot de confiture ou de sauce tomate vide)

Pour faciliter l'organisation de cette après-midi, vous pouvez vous annoncer en nous envoyant un petit courriel à [galamboing@gmail.com](mailto:galamboing@gmail.com).





# FOIRE



# de Diesse

## Lundi 30 octobre



Marché d'ici et d'ailleurs dès 09h00



Restauration le midi par le club hippique de Diesse

Promenades à dos de poney

Diverses activités pour les enfants avec le clown Vijoli de 11h00 à 16h00 (grimage, sculpture de citrouilles, atelier cirque...)

Local de concert mobile Klängbus de 14h00 à 17h00

Exposition des courges sculptées à 17h00

Mini-disco à 17h30



Concert des Stroganoff à 18h30

Restauration le soir dès 17h30



gad.diesse@gmail.com

## AVIS DE FERMETURE DE LA ROUTE CANTONALE DIESSE-LAMBOING

Le comité du GAD informe les riverains et les usagers que la route cantonale Diesse-Lamboing sera fermée à la circulation le

**lundi 30 octobre 2023 de 07h00 à 18h00**

en raison de la foire de Diesse qui se tiendra sur ce tronçon. Une déviation sera mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous espérons que vous réserverez un bon accueil à nos partenaires les commerçants itinérants.



Les sociétés de gymnastique du Plateau de Diesse et de La Neuveville organisent une course d'orientation avec possibilité de participation individuelle ou en équipe

**Le samedi 28 octobre 2023 à 9h30**  
Stand de tir de Prêles - Participation gratuite  
GPS: 47.094395 7.118113



Tous les sportifs et sportives amateurs de la région sont conviés à cet événement, avec un parcours parents-enfants.

Plusieurs niveaux de difficultés seront proposés, pour tous les âges et conditions. La course d'orientation se pratique avec une carte, qui vous sera remise sur place, boussole conseillée. Portez long pour éviter les tiques!

Nous nous retrouverons ensuite à la place de pique-nique, ou au stand de tir, où une braise sera mise à disposition pour vos grillades. Apéro offert par La Sportive et la FSG La Neuveville.

Inscription gratuite: [info@lasportive.ch](mailto:info@lasportive.ch) et sur place pour les retardataires. Les inscriptions sont individuelles, les équipes seront formées sur place. Message d'annulation sur [www.lasportive.ch](http://www.lasportive.ch)

### FSG La Neuveville La Sportive du Plateau de Diesse Course d'orientation de Halloween

Aux associations sportives de la région.

Mesdames et Messieurs,  
C'est avec un grand plaisir que nous convions à cette 8<sup>ème</sup> édition de la course d'orientation d'Halloween. Elle se tiendra le samedi 28 octobre 2023 au stand de Tir de Prêles. Le flyer ci-joint vous donne tous les détails de cette manifestation. Il s'agit bien sûr d'une manifestation qui n'a d'autre but qu'une rencontre amicale. Les Participations peuvent être individuelles ou en groupes.

1. Deux parcours seront proposés pour différents niveaux de préparation et pour les enfants
2. La participation est gratuite et il sera possible de s'inscrire sur place ou sur le site internet de La Sportive, ce que nous encourageons vivement en raison de la préparation, en particulier pour l'impression des cartes du parcours. Pour ceux qui participent en équipes, celles-ci seront formées sur place. Un message d'annulation paraîtra sur le site de la sportive en cas de force majeure.
3. Un pique-nique clôturera la manifestation, à la place de pique-nique ou au stand de tir selon la météo, ou chacun amène son repas, une braise sera à disposition.
4. Un Apéro sera offert conjointement par la FSG-La Neuveville et La Sportive du Plateau de Diesse.
5. En annexe vous recevez le flyer d'information.

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir cette information à tous vos membres.

Avec nos meilleures salutations

Pour les sociétés FSG La Neuveville et La Sportive du Plateau de Diesse Fabian Perrot, Richard Mamie, Laurent Anex et Jonathan Geiser



## L' HARMONIE PRÊLES

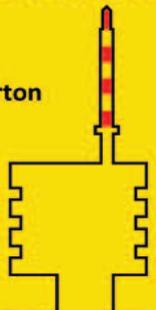
HALLE POLYVALENTE ~ 2515 PRÊLES

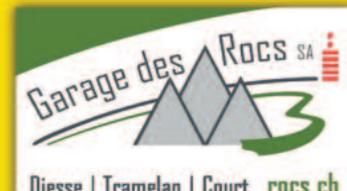
# MATCH AU LOTO

**Samedi 4 novembre 2023 à 20h**  
**Dimanche 5 novembre 2023 à 15h**

**20 passes : quine, double-quine, carton**  
(15.- la carte et 40.- 3 cartes)  
**Une super royale (2.- la carte)**

**Grande palette de prix !**





Diesse | Tramelan | Court [rocs.ch](http://rocs.ch)

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux.  
Bonne chance et merci d'avance pour votre soutien !

## 12 / Paroisses

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 27 octobre

Cultes dans les homes 10h Mon Repos, 10h45 Montagu  
Dimanche 29 octobre

10h, culte régional à l'église de Diesse. WE du Conseil de paroisse au Piémont.

Mardi 31 octobre

19h, Théo-Café au 1<sup>er</sup> étage de la New Croix-Blanche à la Grand-Rue pour échanger en toute liberté autour d'une boisson.

Mercredi 1er novembre

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander

14h30, chant à la maison de paroisse

18h, rencontre des 9H pour faire du hockey handicap

Dimanche 5 novembre

10h, célébration régionale à la Blanche-Eglise autour des valeurs, animée par une équipe. Avec la participation du groupe de musique.

A votre service, pasteurs : John Ebbutt : 032 751 28 57, 078 648 57 23, [jebbutt@macquality.ch](mailto:jebbutt@macquality.ch)

Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53.

Sara Holzmann, catéchète Cycle I, 079 654 63 58.

Julien Neukomm, catéchète Cycle II, 078 632 92 49.

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé : 032 751 10 35, [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet : [www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielsee

Sonntag, 29. Oktober

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Pfr. Peter von Salis und Karin Schneider (Musik), mit Beteiligung der Kinder der KUW 4.

Pikettdienst

29. Juli bis 29. Oktober: Pfr. Peter von Salis

(Telefon 078 741 37 64)

30. Oktober bis 5. November: Pfrn. Corinne Kurz

(Telefon 079 439 50 98)

[www.kirche-pilgerweg-bielsee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielsee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

Dimanche 29 octobre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Préavis : assemblée de paroisse de La Neuveville et du Plateau de Diesse

Bienvenue à cette assemblée de paroisse qui se tiendra mardi 5 décembre, 20.00, salle de paroisse de La Neuveville. L'ordre du jour sera publié dans les éditions du 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2023.

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 29 octobre

Culte à Diesse, 10h, culte régional Lac-en-Ciel (Attention: passage à l'heure d'hiver) thème: Quand la nature nous parle si bien de la foi !

La santé à n'importe quel prix ?

Vendredi 3 novembre, 19h30-21h, Maison de paroisse de Nods, dans le cadre des rencontres Fenêtre Ouverte, conférence de Mme Marilyn Rollier: "La santé à n'importe quel prix...? Mais de quelle santé parlons-nous?"

Dimanche 5 novembre

Culte à La Blanche-Eglise, La Neuveville, 10h

Marché de Noël

Prochain Marché de Noël, dimanche 19 novembre, Battoir de Diesse

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.

### Paroisse de Nods

Dimanche 29 octobre

10h à Diesse, culte régional à Diesse.

Mardi 31 octobre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Vendredi 3 novembre

19h30 à la salle de paroisse à Nods, soirée de partage avec Marilyn Rollier: La santé à n'importe quel prix ?... ..Mais de quelle santé parlons-nous ?

Dimanche 5 novembre

10h, culte régional à La Neuveville.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email [marco.pedroli@sunrise.ch](mailto:marco.pedroli@sunrise.ch)

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)

2<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming

4<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)

Si 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site [www.labri.ch/agenda](http://www.labri.ch/agenda)

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou [pasteur@labri.chs](mailto:pasteur@labri.chs)

## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**

Tél. 032 489 10 03

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

Visitez notre site internet : [www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

### Service payant de bus durant le week-end

Noctabus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.

Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).

Courriel : [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert du 29 avril au 29 octobre 2023. Samedi et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition temporaire intitulée "Petites annonces" présentant plusieurs centaines d'anciennes publicités, toutes parues dans le Vignoble et le Courrier entre 1861 et 1915.

et l'exposition "Ville d'étude et de séjour" prolongée en 2023.

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](http://musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches du 29 avril au 29 octobre 2023 de 13h30 à 17h.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi 28.10.2023 20h30 Jamais sans lui

Dimanche 5.11.2023 17h00 Hands Up

Samedi 18.11.2023 20h30 Diane Tell

Samedi 2.12.2023 20h30 Georges Chelon

Vendredi 8.12.2023 20h30 Cosa Nostra jazz band

Vendredi 15.12.2023 20h30 Gala du 20<sup>ème</sup>

Samedi 15.12.2023 20h30 Gala du 20<sup>ème</sup>

Samedi 13.01.2024 20h30 Yoann Provenzano

Samedi 3.02.2024 20h30 Gwynnyn

Samedi 10.02.2024 20h30 Jaël

Samedi 16.02.2024 20h30 Romain Didier

Jeudi 29.02.2024 20h30 Pippo Pollina

Vendredi 8.03.2024 20h30 Phanee de Pool

Samedi 9.03.2024 20h30 Phanee de Pool

Ve-Sa-Di 15-17.03.2024 Boogie-Woogie festival

Vendredi 22.03.2024 19h00 Concert EMJB

Samedi 22.03.2024 17h00 Concert EMJB

Samedi 20.04.2024 20h30 Bergamote

Dimanche 21.04.2024 17h00 Bergamote

Vendredi 26.04.2024 20h30 enapARTé

Samedi 27.04.2024 20h30 enapARTé

Dimanche 28.04.2024 17h00 enapARTé

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

### PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE DE BIENNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE

Dimanche, 26 novembre 2023, 10h45 à l'église catholique-chrétienne de Bienne

#### Ordre du jour

1. Election des scrutateurs

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 10 mai 2023

3. Finances

3.1 Budget 2024

3.2 Plan financier 2024 - 2029

3.3 Fixation de la quotité de l'impôt paroissial

4. Elections générales 2024 - 2027

5. Divers

Toutes les personnes ayant droit de vote sont invitées à participer à cette assemblée de paroisse.

Au nom du Conseil de paroisse

